

Image not found or type unknown



Pension alimentaires /un enfant chacun

Par **jcmm69**, le **04/03/2014** à **01:13**

madame,monsieur bonjourrrn je suis séparé et paye une pension alimentaire pour mes deux enfants...je viens de récupérer ma fillern a temps complée chez moi et je voudrais ne plus payer la pension car mon ex femme a mon autre fille rnchez elle (donc un enfants chacun) elle touche allocation familiale moi non et déduit aussi unern demie part moi non...elle n est pas d'accord pour que je stop la pension que puis-je faire...rndans l attente de votre réponse rncordialementrnjcm

Par **cocotte1003**, le **04/03/2014** à **08:10**

Bonjour, vous n'avez pas le droit de supprimer une pension alimentaire sans l'autorisation du jar. Il vous faut donc le saisir avec ou sans avocat. Vous pouvez demander le remboursement si besoin, cordialement